

## Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne

### Postulat à la municipalité

6 février 2022

#### Opportunité de promotion ou de mise en place d'installations chaleur-force

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Madame la syndique, Madame la municipale et Messieurs les municipaux, dans le contexte actuel de changement climatique et la nécessité de transition énergétique, de nouvelles technologies sont apparues dans le domaine de la co-génération (chaleur et électricité). Par exemple les sociétés Re2 (<https://www.holz-kraft.com/en/>) et Burkhardt (<https://burkhardt-gruppe.de/en/power-engineering/>) proposent de telles installations pour différentes puissances. Ce type d'installations présente l'avantage d'utiliser une ressource renouvelable locale, le bois, pour chauffer en remplacement de combustibles fossiles et de générer de l'électricité utilisable sur le réseau. Cela sous-entend potentiellement des partenariats publics – privés ou autres incitations. Il pourrait être envisagé d'utiliser tout ou partie des branches déposées à la déchèterie dans de telles installations.

Les postulants demandent à la municipalité d'étudier l'opportunité et la viabilité environnementale et économique d'installations chaleur-force à base de bois local dans différentes zones du territoire communal, par exemple les quartiers denses du sud de la commune, le site sportif du Châtaignier, la zone industrielle du Budron et/ou d'autres.

Au nom de l'Alliance montaine,

Christophe Blanc et cosignataires

